



Association canadienne pour les études supérieures

APPEL DE MISES EN CANDIDATURE LES PRIX D'EXCELLENCE ACES/PROQUEST 2020 POUR UNE THÈSE DE DOCTORAT

Les Prix d'excellence ACES/ProQuest pour une thèse de doctorat reconnaissent des thèses de doctorat canadiennes ayant apporté une contribution d'importance exceptionnelle à leur discipline. Institués en 1994, les Prix sont remis annuellement. Il y a deux prix : un pour le génie, les sciences médicales et les sciences naturelles, et un pour les beaux-arts, les sciences humaines et les sciences sociales. Les Prix sont attribués par l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) et sont parrainés par ProQuest. Ils comprennent une somme de 1 500 \$, un certificat de mention honorable, et les frais de voyage (maximum de 1 500 \$) pour assister au 58^e Congrès annuel de l'ACES à Ottawa (novembre 2020).

Admissibilité des thèses

- a) Une thèse dans le domaine du génie, des sciences médicales, ou des sciences naturelles qui a été complétée et acceptée par les Études supérieures et postdoctorales **entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019**.
- b) Une thèse dans le domaine des beaux-arts, des sciences humaines ou des sciences sociales qui a été complétée et acceptée par les Études supérieures et postdoctorales **entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019**.

Pour les thèses interdisciplinaires, prière de contacter [Clément Arsenault](#).

Modalités de mise en candidature

L'Université de Montréal, par l'intermédiaire des Études supérieures et postdoctorales (ESP), peut soumettre deux candidatures : une pour chaque Prix. Une seule candidature par unité académique sera acceptée. Chaque dossier qui nous sera transmis doit être d'un niveau **exceptionnel** et comprendre les documents suivants :

1. Une lettre du directeur de recherche du candidat précisant pourquoi celui-ci a été choisi et démontrant l'importance et l'originalité des contributions de la thèse.
2. Une copie du rapport de l'évaluateur externe de la thèse (soumis avant la soutenance de la thèse). Ce rapport doit être **daté et signé** ou, à défaut, être authentifié par la vice-rectrice adjointe aux Études supérieures et postdoctorales.
3. Un résumé de la thèse, rédigé par le candidat (350 mots **au maximum**) dans un langage simple et à la portée des non-spécialistes.
4. Un curriculum vitae à jour du candidat.

Soumission des candidatures

Les dossiers incomplets **ne seront pas** soumis à l'évaluation du jury.

Les mises en candidature (en un seul fichier PDF) doivent avoir été reçues aux Études supérieures et postdoctorales (a/s de [Clément Arsenault](#)) au plus tard **le vendredi 6 mars 2020 à 17 h**. Toute candidature reçue après cette date ne pourra être considérée.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur ces prix dans [le site web de l'ACES](#).

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de vous informer auprès de Clément Arsenault, vice-recteur associé, Études supérieures et postdoctorales :

clement.arsenault@umontreal.ca

514 343-6111, poste 1526